

LES APPELES DU CONTINGENT EN ALGERIE

La guerre d'Algérie débuta le 1^{er} novembre 1954 sur tout le territoire des trois départements algériens par des attentats à visée politique. Planifiés par le Front de Libération Nationale (FLN), ils frappèrent des civils, des militaires et des infrastructures.

Cette guerre prit fin le mardi 03 juillet 1962 avec l'indépendance de l'Algérie, reconnue par la France le lendemain 04 juillet.

En mars 1956, devant les exactions de plus en plus nombreuses et meurtrières, le gouvernement français décida d'engager les appelés du contingent dans lesdits départements pour y assurer le « maintien de l'ordre ».

C'est ainsi qu'avec 317.545 militaires d'active, 1.101.580 soldats du contingent servirent en Algérie jusqu'au 04 juillet 1962.



*Marseille, 17 avril 1956.
Débarquement ferroviaire d'une unité
en provenance des FFA (Forces
Françaises en Allemagne) (1)*

*Marseille,
19 avril 1956 : Lestés de leur paquetage,
des militaires embarquent à destination de l'Algérie
(1)*



*20 avril 1956. En vue d'Alger. En clair, à droite
sur le flanc du relief : la Casbah. (1)*



Approvisionnement au dépôt de munitions du fort d'Alger.(1)

Cinquante ans après la fin de la guerre, septuagénaires, ils se souviennent avoir servi la France au péril de leur vie, dans une guerre différente des précédentes et lui avoir donné plus de deux ans de leur jeunesse. Appelés sous les drapeaux, sitôt l'instruction terminée, ils rencontrèrent la multitude du camp de transit Sainte Marthe de Marseille, traversèrent la Méditerranée dans l'inconfort, s'étonnèrent de la modernité et de l'animation du port de débarquement. Sans tarder, bien encadrés, ils s'enfoncèrent à l'intérieur du pays pour y assurer le quadrillage. Ils connurent le campement isolé et se coltinèrent les gardes, ouvertures de route, patrouilles, escortes, embuscades, opérations de ratissage en zones hostiles, etc. qui les mirent constamment en danger.

Parmi les appelés, 7.359 d'entre eux trouvèrent la mort en Algérie (sur un total de 23.196 victimes militaires) et l'on fait état de 10.000 blessés et d'un certain nombre placés dans des établissements psychiatriques.

Comme les militaires de l'Active, ils firent leur devoir sans renâcler, soutenus par la bonne humeur collective et aussi et surtout par l'esprit indéfectible de camaraderie, de fraternité, de solidarité et de

cohésion qui régna dans leurs rangs; esprit exemplaire trop souvent renforcé par les misères et les drames de la guerre.

Le courrier, régulièrement acheminé par convoi terrestre ou par hélicoptère, contribua efficacement à maintenir le moral des troupes.

Confrontés aux réalités de la guerre, sous la gilette, ils dormirent d'un oeil sur des lits de camp, l'arme et les cartouchières en guise d'oreiller, toujours prêts à bondir vers les postes de combat. Leur sommeil s'altéra pour longtemps, sinon pour toujours.



Mai 1956. Aux environs de Bou-Saada. Convoi, de 20 km en roulage, en vue d'une opération de ratissage en zone hostile.(1)



Oran, 04 juillet 1962. 2 soldats français en poste urbain observent des Algériens se dirigeant vers le centre ville. Moins de 20 heures plus tard, plus d'un millier d'européens seront tués, blessés ou portés disparus.(1)

Rendus à la vie civile transformés et déphasés, il leur fallut plusieurs semaines pour saisir et accepter les changements intervenus dans leur entourage et plus généralement dans la vie civile. L'indifférence apparente ou réelle rencontrée les conduisit à passer sous silence leur vie militaire.

Ils reprirent leur métier et se consacrèrent au travail dans la conjoncture très favorable des « Trente glorieuses » avec l'intime espoir de fonder un foyer de bonne qualité.

Sous certaines conditions, les militaires de l'active et les appelés du contingent ayant combattu en Algérie sont titulaires du Titre de Reconnaissance de la Nation et de la Carte du Combattant. Ils portent la Croix du combattant, la médaille « AFN » avec agrafe « Algérie » et la médaille commémorative.

Les Anciens combattants d'Algérie restent fiers d'avoir servi avec fidélité la France et la République. Ils ont rempli leur devoir en patriotes exemplaires. Ils n'ont pas à se repentir d'avoir servi le pays lorsqu'il était en difficulté et avait besoin d'eux. Dignes du respect et de la considération de la Nation, ils sont trop nombreux pour se voir décerner les médailles strictement contingentées telles que la Légion d'honneur et le Mérite national. Tout bien considéré, d'aucuns suggèrent la création d'une médaille spécifique et prestigieuse à la hauteur du véritable et singulier mérite que présentent lesdits anciens combattants. Quintessence de l'honneur, cette « Médaille du Mérite combattant » serait première par le sang versé et en bonne place sur les poitrines des combattants d'Algérie et plus généralement d'AFN. Poitrines des plus méritantes pour avoir été exposées au feu de la guerre.

(1) - Photos prises par votre serviteur.